

Toulouse, le 2 novembre 2020

Compte-rendu réunion informelle du 30 Octobre 2020

Décidément insupportables

Cette réunion, confusément moitié en audio, moitié en présentiel, était destinée à faire un point sur le nouveau confinement et les questions de sécurité suite aux attentats de ces dernières semaines. Mais nous n'avons aucune intention que seuls ces points, aussi importants soient-ils, puissent être évoqués.

Parmi donc les autres sujets du moment il en est un qui revêt une importance particulière : le NRP et notamment sa version pour 2021. C'est l'objet du « coup de gueule » que nous avons poussé en propos liminaires et par lesquels nous commençons ce compte-rendu pour la bonne compréhension de ce qui suit.

Propos liminaires de *Solidaires Finances Publiques 31*

Monsieur le Directeur,

Une fois n'est pas coutume nous tenons à laisser une trace un peu solennelle sur cette réunion dite « informelle » à laquelle vous nous conviez. Une sorte de liminaire que nous ne vous lirons pas lors des CTL prévus la semaine prochaine puisque, même si vous les maintenez nous n'y participerons pas.

D'abord, même si ce n'est pas l'objet essentiel de nos propos, nous ne pouvons pas commencer sans une pensée particulière pour celles et ceux qui sont frappés par les actes terroristes de ces dernières semaines.

Ensuite, nous voulons en quelques mots vous dire combien nous sommes en colère contre celles et ceux, de haut en bas, qui détruisent le service public sans le moindre regard sur l'état de notre pays, sur la situation de sa population et particulièrement la plus faible parmi elle. Nous sommes en colère face à l'idéologie sans le moindre scrupule qui poursuit son œuvre pour mettre à genoux la DGFIP et ses agent-e-s.



Et vous êtes, avec le reste de la hiérarchie locale, l'incarnation de cette idéologie dans notre direction. Alors aujourd'hui un coup de gueule libérateur dans cette période pourrie que nous traversons à tous points de vue. Et par pitié, ne nous faites pas le coup du paternalisme patronal parce que personne ne veut l'entendre et parce que ce n'est rien d'autre qu'une démagogie qui nous est de plus en plus insupportable.

D'abord parlons de communication en ce premier jour de nouvelle phase de confinement. Honte sur la direction générale et la direction locale, infoutues comme si souvent de s'adresser aux agents la veille pour leur expliquer ce qui allait se passer. Et ce n'est pas le message du Directeur Général il y a quelques minutes qui compensera cette incompétence mâtinée d'un sérieux brin de mépris. Là aussi nous en avons soupé des messages de remerciements et de félicitations qui ne coûtent rien à écrire sur un coin de bureau quand on ignore par ailleurs l'engagement qui est loué et que l'on s'assoit sur les attentes légitimes de celles et ceux à qui on s'adresse.

Parlons ensuite du mépris dans lequel sont tenues les organisations syndicales et dans lequel vous vous complaisez dans le sillage zélé du Directeur Général. Vous recevez l'ACP pour lui parler NRP, télétravail et règles de gestion quand lui invite à ses côtés un syndicat de patrons de la DGFIP qui n'a aucune représentativité nationale ou locale. Vous vous délectez des nouvelles règles de gestion qui vous permettent de nous mettre sur la touche dans l'espoir de nous affaiblir et bien sachez que vous nous renforcez au contraire.



Venons-en au NRP en référence au message que nous vous avons adressé hier vous demandant d'annuler le CTL de la semaine prochaine et de tout autant annuler à minima les opérations prévues pour 2021 dans les circonstances que traverse notre pays. Nous y disions que les maintenir « *serait une faute grave pour le service public, ses usager-es et ses agent-es* » et dans la foulée du Directeur Général vous nous répondez que tout aura bien lieu comme prévu.

Au lieu de parler de faute grave, nous aurions pu dire que c'était :

- Irrationnel, mais nous aurions fait erreur parce que vous êtes dans une rationalité idéologique ;

- Inconscient, mais nous aurions fait erreur parce que vous avez parfaitement conscience de ce que vous faites quand vous ne le revendiquez pas ;
- Inconséquent, mais nous aurions fait erreur parce que c'est conforme à votre logique et pas du tout en contradiction avec vous-mêmes ;
- Irrresponsable, mais nous aurions fait erreur parce que vos actions sont faites en conscience et en responsabilité de vos actes, fussent-ils... irresponsables.

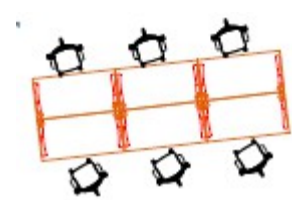
Voilà Monsieur le Directeur ce que nous ne pouvions pas nous empêcher de vous dire en quelques mots, à l'aube de cette nouvelle période noire des relations humaines au sens large et sociales au sens particulier.

Sur le NRP 2021 : circulez, y'a rien à voir et rien à réfléchir...

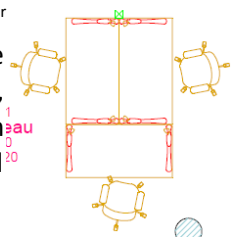
Sans que nous en soyons étonnés le directeur répond en substance : « *Les opérations se poursuivent et au niveau métier c'est sur les rails avec les divisions concernées. Si des difficultés se présentaient nous regarderions et si c'était infaisable on aviserait. Il n'y a pas de soucis et nous serons attentifs aux agents.* ».

Autant de raisons donc de justifier notre position sur le CTL de ce lundi 2 novembre boycotté et reconvoqué le mercredi 4 novembre. Nous boycotterons à nouveau, comme nous l'avons indiqué dès le début, puisqu'il s'agit d'un CTL « conclusif ». Boycott d'autant plus justifié par la situation du pays depuis des mois et d'autres encore à venir sans aucun doute, ce qui rend ces réformes encore plus inacceptables.

Exemple d'une idéologie déconnectée du réel : les plans des services au mépris de la santé.



Nous avons reçu ce matin les plans des futurs services réformés au 1^{er} janvier 2021 et un simple parcours d'une partie d'entre eux montre combien ils sont déconnectés d'un réel dont ils se moquent. Les bureaux, comme le montrent ces extraits de plans, sont configurés comme si rien ne se passait depuis un an au plan sanitaire, comme si la question du covid serait réglée au 1^{er} janvier prochain. C'est tout simplement désespérant.



... et les multiples difficultés d'une action à cette occasion.

Solidaires Finances Publiques 31 a, depuis des semaines, provoqué des échanges intersyndicaux pour parvenir à une large unité de communication et d'action à l'occasion de ce CTL. Nous essayons habituellement de donner notre position et de ne pas citer celle des autres. Mais, comme nous prônons par ailleurs la transparence, nous estimons de notre responsabilité de vous dire pourquoi cela n'a pas été possible. Et ce, dans le plus grand respect des positions de chaque syndicat, même quand nous ne les partageons pas.

D'emblée la *CFDT 31* nous a indiqué que n'ayant pas de sièges au CTL ils ne se joindraient pas à une action à cette occasion. Quasi aussi rapidement la nouvelle direction de *FO 31* a de son côté signifié son intention de siéger dans cette instance, ce qui les empêchait de se joindre à nous.

Restait donc *Solidaires Finances Publiques 31* et la *CGT 31* en accord pour mener une communication et une action en commun. Quatre propositions de textes plus tard, nous avons considéré que ce n'était finalement pas possible. D'abord, disons-le clairement lors de la vague d'attentats de 2015 nous n'avions guère le cœur, en période d'hommages, à mener une action, fût-elle parfaitement légitime. Nous en sommes un peu au même point cette semaine. Par ailleurs, selon nous le confinement rendait compliqué et peu compréhensible pour les agents ce que nous avons prévu à savoir, une tournée des services lundi et mardi et un rassemblement à la direction mercredi. Pour *Solidaires Finances Publiques 31* se posent dans ce cadre deux problèmes : sanitaires d'une part avec les interdictions existantes et les risques de transmission du virus, pragmatiques de l'autre parce que nous ne voulions pas que ce rassemblement se résume au regroupement de quelques un-es de nos militant-es. Un grand risque dès lors que c'est un mercredi, en phase de confinement et qui plus est avec nombre d'agent-es en télétravail.

La *CGT 31* considère que cette action peut être maintenue, nous ne jugeons pas cette position et ne désespérons pas de nous retrouver sur **l'essentiel qui nous rassemble**.

En témoignage, en matière d'unité syndicale, la lettre commune au DG

Les syndicats *Solidaires Finances Publiques*, *CGT*, *FO*, *CFDT* et *CFTC* de la *DGFIP* ont écrit une lettre au DG disponible avec le lien <https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/dossiers/geographie-revisitee/3689-lettre-ouverte-intersyndicale.html> et dont nous reprendrons simplement cette phrase : « *Pour les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT-CFTC Finances Publiques, l'urgence absolue est bien sûr à la protection des agents dans le cadre d'une continuité augmentée de l'activité des services.*

Pour nos organisations, dans ce contexte, la priorité n'est pas à la mise en œuvre de vos réformes et au lancement d'opérations de restructurations qu'une très large partie des personnels rejette toujours. »





2ème confinement : « tout le monde au boulot, quoi qu'il en coûte » !

Le DRFiP a rappelé ce que nous savions déjà à savoir que nous n'étions pas en PCA et que donc tout le monde devait travailler, y compris celles et ceux qui allaient sur le terrain (contrôle, huissiers et géomètres). Continuum donc des missions de la DGFiP avec quelques aménagements horaires et surtout... le télétravail autant que possible. Privés de presque tout donc, sauf de l'immense bonheur que nous avons de travailler.

Nous passons rapidement sur l'épisode de la « rentrée décalée » prévue ce lundi puisque le vendredi à 18h00 le gouvernement indiquait que c'était annulé (merci pour les enseignant-es...). Un mot cependant pour dire que nous avons du batailler pour que le directeur admette que des parents pouvaient avoir des problèmes d'horaires que la

direction devait assumer. Nous avons posé la question depuis plusieurs jours, sans autre réponse que cette décision le vendredi à 17h00 pour le lundi matin... Encore une démonstration de la mesquinerie coupable de l'administration.

Et, tant que nous sommes au registre de la petitesse, **un mot sur les ASA** sur lesquelles la direction a fait passer le message aux chefs de services vendredi matin qu'elles étaient réservées aux seules personnes à la santé fragile, tout autre cas devant être signalé à la direction. Or, le gouvernement a clairement indiqué qu'il y avait 3 situations possibles de mise en ASA lorsque le télétravail est impossible : les cas contacts à risque, les personnes vulnérables et les agent-es devant garder un enfant de moins de 16 ans, si son établissement est fermé ou s'il est contact à risque.

Au rayon « je fais ce qui m'arrange », la possibilité de **transporter des dossiers papier au domicile des agent-es** avec l'exemple de la DAJ pris par le directeur. Alors oui, ça a été pratiqué pendant le 1^{er} confinement et nous l'avions appris par la bande évidemment et avons vivement réagi... Nous pouvons comprendre que la sécurité sanitaire emporte ce mode de travail dans des services où le télétravail serait quasi impossible sans cela. Mais, d'une part nous avons prévenu le directeur : « *celles et ceux qui ne veulent pas le faire ne doivent ni y être obligé-es, ni être considérés comme de vilains petits canards* ». Message bien reçu nous dit-il et nous surveillerons. Au-delà, nous mettons en garde les agent-es sur la sécurité de ces dossiers qui peuvent être sensibles et les risques de vol ou de perte qui pèsent sur elles/eux. Et nous leur demandons de bien clarifier cette situation avec leurs chefs de service, y compris par écrit s'il le faut, pour qu'ils ne soient pas, au final, les seuls responsables en cas de problème.

Télétravail courant et télétravail « de crise » : comprenez qui pourra

Nous le disons depuis des semaines à l'administration : « *soyez transparents avec les agent-es sur ce sujet parce personne n'y comprend rien et les interprétations en sont d'autant plus dommageables pour tout le monde.* » Alors, puisqu'elle ne le fait pas, nous rappelons à sa place selon quels principes la direction accordait le **télétravail « courant »** jusque-là :

- d'abord il y avait ce que l'on appelait « 1ère et 2ème vague » qui limitaient à des périodes et des volumes d'agents les accords de télétravail ;
- dans ce cadre les chefs de services recensaient les demandes, émettaient un avis et, en fonction du nombre de demandes dans leur service, établissaient un ordre de priorité des demandes avec avis favorable ;
- la direction accordait alors le télétravail et dotaient les agent-es selon le nombre d'ordinateurs disponibles ;
- Les agent-es en situation de fragilité étaient et sont toujours dotés en priorité. À ce jour quelques un-es seulement ne sont pas équipés parce qu'ils/elles sont dans l'impossibilité de télétravailler ou n'ont pas acquis une autonomie suffisante dans le cadre des missions qui pourraient leur être confiées.

Cette phase est terminée et **maintenant les demandes sont traitées « au fil de l'eau »** et toujours selon les règles édictées sur le sujet du télétravail avec convention dont la recherche commune de la meilleure organisation.

Mais nous sommes dans une situation de crise dans laquelle comme le hurlent à tous vents M. Lemaire : « *Tout le monde doit télétravailler* », oubliant en cela que dans son propre ministère, le matériel n'est toujours pas arrivé, pas en nombre suffisant et qu'il y a juste un peu de préparation avant de se retrouver dans son salon avec un ordinateur...

Alors au niveau local on fait comme on peut avec 200 ordinateurs enfin arrivés et en cours de traitement par l'ESI qui, une nouvelle fois, doit mettre les bouchées doubles pour une remise la plus rapide possible aux agent-es. Traitement plus rapide dès lors que c'est un équipement en VPN15 qui permet une connexion « comme au bureau » et donc un accès à toutes les applications. Et on attend la prochaine livraison qui, si elle n'était pas là dans 2/3 semaines conduirait à passer en mode Tiny, comme au printemps.

Au final nous en sommes actuellement à 22 % d'agents équipés et ce chiffre devrait être porté à 35/40 % dans les prochaines semaines sachant qu'il y a 200 demandes « sous le coude » comme l'indique la direction.



Toujours en matière d'équipements la direction répond enfin à la question de la taille des écrans en s'engageant à doter autant que possible les agent-es d'un écran supplémentaire permettant un meilleur confort visuel.



Mais pour en revenir au brouillard prenons deux exemples : d'un côté un membre de la direction nous dit qu'il y a 25 services sur les 92 qui sont sous équipés et sont donc prioritaires. Ce qui nous semble en contradiction avec l'équipement en ordinateurs qu'il soit courant ou « de crise ». Et là, le directeur nous dit « *l'objectif c'est la prévention sanitaire, je me moque des pourcentages selon les services* ». Faudrait savoir, mettez-vous d'accord !

Aussi fumeuse la question du nombre de jours télétravaillables en période de confinement. Les ministres crient à tue-tête « télétravail 5 jours », le DG dit « 5 jours c'est possible, mais je privilégie le télétravail sur 3 jours » et à notre question au niveau local on nous répond « *Si c'est possible on fait 5 jours pour*

les agent-es équipées mais certain-es ne pourront pas (exemple de l'accueil tournant dans certains services). Et puis celles et ceux qui ne veulent pas faire 5 jours pourront revenir dans leur service mais pas plus d'1 jour. ».

Pour tenter de faire simple, du haut en bas de l'échelle hiérarchique quand on entre dans un tel brouillard, pas étonnant qu'on se prenne des murs. Et donc les chefs de services sont lâchés, sans antibrouillards, dans ce cloaque dans lequel, comme d'habitude, certain-es sauront conduire et d'autres écraseront « des passants » qu'ils jureront ne pas avoir vus...

En attendant et sans doute après, nous vous invitons à nous contacter pour tous les renseignements que vous souhaiteriez avoir et surtout, pour nous signaler toutes les dérives possibles.

La direction s'est engagée vendredi à faire une communication renvoyant sur l'ensemble de la documentation sur le télétravail, à mettre à jour Ulysse 31 et à adresser un message sur la méthode. Fort bien, mais cette période n'exonère en rien des débats et mesures nécessaires pour traiter au fond la question du télétravail sous tous ses aspects.

Sécurité « sécuritaire » : là aussi ils ne sont pas à une contradiction près.

Le directeur continue de l'affirmer : « *ma seule préoccupation c'est la santé et la protection des agent-es* ». Nous lui en donnons volontiers acte mais point trop n'en faudrait quand même parce que ses décisions d'organisation du travail et ses réformes créent, par elles-mêmes, des conditions d'insécurité.

Le directeur a rappelé que nous étions en vigipirate attentats qui impliquait différentes mesures déjà prises :

- maintien et renfort de la présence de vigiles avec à l'étude la possibilité qu'ils puissent faire ouvrir les sacs ;
- demande à la préfecture de patrouilles proche des sites y compris avec entrée dans les accueils pour « se montrer » ;
- invitation aux agent-es de terrain de ne pas prendre leur véhicule personnel (véhicule de service donc et décalage de l'opération s'il n'y en a pas de disponible) ;
- suivi des opérations de contrôle en milieu dit « sensible » à deux et si nécessaire avec un soutien policier ;
- anonymisation au maximum des agent-es en opérations de contrôle.

Cette partie a donné lieu à un échange un peu musclé en lien avec les modalités d'accueil réformées au mépris de l'attente des usagers en masse devant nos centres et avec une organisation sur rendez-vous pour une part des services qui cumulées créent une forte tension. La période renforce notre demande de stopper tout appel à ce que l'on appelle les

« **voltigeurs** » à savoir les agents qui vont dans les files d'attente expliquer aux usagers et les « trier ». Comme nous l'avons dit au directeur « *Vous avez créé des conditions d'insécurité et vous porterez cette responsabilité en cas de problème, nous vous l'aurons suffisamment dit et écrit* ». Et le DRFIP de nous répondre tranquillement : « *les nouvelles modalités d'accueil sont au contraire plus sécurisantes parce qu'il y a moins de gens à l'intérieur* ». On croit rêver parce qu'au moins ceux qui sont à l'intérieur savent qu'ils vont être reçus, à l'extérieur rien n'est moins sûr et la tension y est donc rapidement plus vive et donc présente plus de risques pour les agent-es. Il fera le point avec les chefs de services !



Quelques autres sujets traités lors de cette réunion informelle.

Un petit « pétage de boulons » sur le mode de communication des agent-es ayant déposé un dossier de **liste d'aptitude** tant le fonctionnement de la direction nous semble puéril et méprisant pour les représentant-es des personnels. Sujet sur lequel nous rappelons que gouvernement et administrations ont décidé de les écarter du dialogue social.

Nous avons demandé la communication des **dossiers de travaux « plan de relance » sur Balma, Muret et Occitane** comme certaines administrations l'ont fait. Et la réponse est : « *nous allons voir avec la DIE ce qui est transmissible* » marquant une nouvelle fois la frilosité de la direction locale qui attend toujours une autorisation spéciale venue d'en haut au cas où ils se feraient gronder par « papa Fournel »...

Sur les agent-es du **CPS de Toulouse** que le directeur a rencontrés pour leur annoncer (on leur avait déjà dit) la suppression de leur service le 31/12/2020 il confirme son engagement « *tous ceux qui voudront être EDR à compter de 2022 pourront l'être* ». Curieusement, là il s'engage alors qu'il sait qu'il n'est pas maître des règles de gestion !!!